

Le budget—M^{lle} Carney

En outre, le montant du crédit d'impôt-enfant sera maintenu à \$343 en 1983 au lieu d'être réduit à \$326 comme il aurait dû l'être si le gouvernement avait respecté son programme de restrictions des 6 et 5 p. 100. Le fait que le seuil de revenu familial au-dessus duquel le crédit commence à diminuer ne sera pas indexé est désavantageux pour les contribuables. Le seuil demeurera à son niveau de 1982, soit \$26,330. Cela veut dire que le crédit d'impôt-enfant diminuera à mesure que le revenu augmentera.

La meilleure preuve, c'est qu'on a supprimé la déduction forfaitaire de \$100. Et on ne l'a malheureusement pas remplacée par les propositions «donnant donnant» des organismes de charité, ce qui pourrait leur faire perdre bien des dons de charité. Et il est presque certain que cette mesure va alourdir l'appareil administratif du ministère du Revenu national qui devra tenir compte des reçus que les Canadiens devront se procurer pour pouvoir réclamer la déduction au titre des dons de charité. Un analyste a même prédit que les coûts en main-d'œuvre que ce budget va entraîner équivalent aux 80 millions de dollars de recettes supplémentaires que le gouvernement compte récupérer.

En outre, on a restructuré le système de dégrèvement fédéral. En 1984, ce dégrèvement sera réduit de 10 p. 100 de l'impôt fédéral de base dépassant \$6,000. En 1985, le maximum qu'on pourra réclamer tombera à \$100 et à \$50 l'année suivante. Les crédits d'impôt sont une mesure sociale qui favorise les gagne-petit. Or, lorsqu'on réduit le montant d'un crédit d'impôt, ce sont eux qui en souffrent le plus. Et même si cette mesure va leur faire perdre de l'argent, le gouvernement n'en prétend pas moins récupérer 265 millions de dollars rien que pour 1984.

Toujours dans la même veine, on a bloqué le montant de l'exemption pour enfants à charge. Autrement dit, les contribuables qui ont des enfants de moins de 18 ans vont s'apercevoir que cette exemption n'est pas indexée au taux de l'inflation. Bref, dans l'ensemble, les familles canadiennes vont payer plus d'impôts au cours des prochaines années.

Contrairement au budget MacEachen, il n'est pas question de justice dans les mesures qu'on se propose d'adopter. On dit aux Canadiens, surtout à ceux qui ont des enfants à charge ou qui gagnent peu, de payer. Il y a aussi deux autres impôts que les Canadiens devront payer. Je parle du maintien du prélèvement spécial de canadianisation et de la hausse de la taxe sur les ventes des fabricants.

Je vous rappelle, monsieur le Président, que le prélèvement spécial de canadianisation a été adopté par le gouvernement pour financer l'acquisition de Petrofina. Or, le coût de cette transaction a pratiquement été absorbé et on a appris hier soir que cette taxe serait maintenue indéfiniment. Lorsqu'il aura fini de payer Petrofina, le gouvernement pourra mettre à contribution cette abondante source de revenus pour venir à la rescousse de Dome et des institutions bancaires. PetroCanada pourra ainsi financer ses nouvelles prises, au coût moyen annuel de \$60 environ pour chaque consommateur d'énergie.

Les Canadiens devront en outre faire face à une hausse de 1 p. 100 de la taxe sur les ventes des fabricants. Les consommateurs s'en apercevront au moment de leurs emplettes de Noël. Ils constateront tout à coup que le prix de la plupart des produits qu'ils veulent acheter a augmenté. Le gouvernement leur accorde donc un sursis. Entre-temps, il aura fort probablement déclenché des élections. Par conséquent, c'est notre parti qui

devra appliquer ces mesures d'arnaque fiscale et expliquer aux Canadiens pourquoi ils sont mis à si rude épreuve.

• (1530)

Le ministre vient de déposer son budget de la dernière chance. Nous évaluerons ses propositions au cours du débat sur le budget, à mesure que nous découvrirons, en lisant les petits caractères et les documents explicatifs, de quelle façon il entend les appliquer et quels en seront les effets.

Nous, du parti conservateur, sommes conscients du fait que le Canada se trouve enfin, après tant d'années, au seuil d'un avenir prometteur, que notre pays attend de retrouver sa productivité et sa compétitivité, qu'il veut impatiemment relever les défis, afin que tous les Canadiens aient un travail qui soit utile et intéressant.

Après être passée sous le rouleau compresseur, notre économie doit maintenant se relever. Le secteur manufacturier ne fonctionne plus qu'à 63 p. 100 de sa capacité. Ce qu'il en reste tombe parfois en désuétude et nous allons devoir construire de nouvelles usines et nous rééquiper, même dans le secteur des nouvelles industries. Nos entreprises, durement touchées, commencent peu à peu à rembourser les dettes qui les accablent. Les gestionnaires imperméables au changement ou lents à s'y adapter se sont retrouvés en chômage technologique dans des entreprises qui devaient lutter pour leur survie. Les hommes et les femmes qui les remplacent vont être moins satisfaits d'eux mêmes.

Certains salariés licenciés ne pourront peut-être jamais plus exercer le même emploi. Ils sont souvent contraints de chercher du travail dans une autre branche et donc de se recycler.

Avec la saturation du marché intérieur, nous avons dû nous tourner vers les marchés d'exportation, nous ouvrir au monde et tâcher d'être parmi les meilleurs. De fait, dans bien des domaines, c'est le cas notamment celui des communications, nos résultats montrent que nous sommes les meilleurs au monde.

Nous entrons dans une phase de relance incertaine et hésitante après une récession d'une sévérité que l'on n'avait pas connue depuis un demi-siècle. Non seulement le taux d'inflation a fléchi, mais les revendications salariales sont devenues plus raisonnables. L'an dernier, nous partagions avec la France le taux d'inflation le plus élevé de 22 pays.

Si nous voulons favoriser la reprise et faire en sorte qu'elle débouche sur une phase d'expansion, nous devons éviter de répéter les mêmes erreurs et changer partiellement d'attitude. Je voudrais vous faire part des conclusions d'une étude entreprise par le Forum européen de management qui a classé 22 pays du monde en fonction d'un certain nombre de critères comme leur productivité et la façon dont ils gèrent leur économie. Globalement, notre pays s'est classé au sixième rang. Il est bon de noter que trois des pays considérés, le Japon, la Suisse et les Pays-Bas, sont loin d'avoir nos ressources.

En matière de compétitivité, nous nous sommes placés au treizième rang, à cause de notre productivité qui nous place au vingt-deuxième et dernier rang. En matière de ressources humaines, nous occupons la troisième place grâce à une main-d'œuvre mobile et hautement éduquée qui vient légèrement compenser notre faiblesse au niveau de la gestion, où nous nous plaçons au dixième rang seulement.